

Le Chapelois

Bulletin Communal 2022



Conseil municipal



**Maire de la
Chapelle-Hermier**

Sébastien PAJOT

*Finances, économie
Enfance-jeunesse, sports
Communication, tourisme*

ADJOINTS



Guy RAPITEAU
1^{er} adjoint

*Voirie, réseaux, urbanisme, bâtiment
Fêtes, cérémonies, manifestations*



Emmanuel MAREIX
2^{ème} adjoint

*Finances, économie
Enfance-jeunesse, sports
Actions sociales, affaires sociales
Communication, tourisme*



Bernard LÉCOCQ
3^{ème} adjoint

*Finances, économie
Voirie, réseaux, urbanisme, bâtiment
Actions sociales, affaires sociales
Fêtes, cérémonies, manifestations*



Sébastien CORNU
4^{ème} adjoint

*Enfance-jeunesse, sports
Communication, tourisme*

CONSEILLÈRE DÉLÉGUÉE



Sylvie LABBÉ

*Voirie, réseaux, urbanisme, bâtiment
Actions sociales, affaires sociales
Fêtes, cérémonies, manifestations*

CONSEILLERS



Josette BOUCHEREAU

Fêtes, cérémonies, manifestations



Alain BRICHET

*Voirie, réseaux, urbanisme, bâtiment
Enfance-jeunesse, sports
Fêtes, cérémonies, manifestations*



Chantal DESVARENNES

*Actions sociales, affaires sociales
Communication, tourisme
Fêtes, cérémonies, manifestations*



Raphaël FERRÉ

*Voirie, réseaux, urbanisme, bâtiment
Fêtes, cérémonies, manifestations*



Charles GARANDEAU

*Finances, économie
Voirie, réseaux, urbanisme, bâtiment
Enfance-jeunesse, sports*



Christophe GAUVRIT

*Finances, économie
Voirie, réseaux, urbanisme, bâtiment*



Benoit HERIEAU

Voirie, réseaux, urbanisme, bâtiment



Patrice MECHIN

*Voirie, réseaux, urbanisme, bâtiment
Enfance-jeunesse, sports*



Dominique MERIEAU

*Finances, économie
Actions sociales, affaires sociales
Fêtes, cérémonies, manifestations*

Le mot du Maire

Chères Chapelaises, Chers Chapelois,

2021 devait marquer l'année de la reprise des activités sociales dans notre commune mais la COVID 19 en a décidé autrement. Cette pandémie continue de bouleverser nos vies et je ne peux que vous encourager à continuer à vous protéger en respectant les gestes barrières et que l'on puisse par la suite retrouver une vie normale.

Durant cette année si particulière, l'équipe municipale s'est mobilisée pour agir et œuvrer pour la commune.

De nombreux chantiers communaux ont été réalisés et ce, dans de nombreux domaines :

- ✓ **Solidarité** : mise en place du Transport Solidaire
- ✓ **Civisme** : passeport du Civisme pour les CM2
- ✓ **Urbanisme** : conception du lotissement communal
- ✓ **Sport** : rénovation du court extérieur de tennis
- ✓ **Loisir** : éclairage au parking du pré.

La communauté de communes a également contribué à la réussite de 2021 en inaugurant l'école Aimé Césaire et par le lancement du Club CM et de l'accueil jeune « OKLM » auprès de nos jeunes.

Je remercie nos agents communaux toujours au service et à l'écoute de nos concitoyens.

Je remercie plus particulièrement Robert Baranger pour ces 27 ans de bons et loyaux services auprès de sa commune.

Je remercie également le conseil municipal pour son investissement et sa collaboration.

En attendant, 2022 sera une année riche sur le plan politique pour notre pays avec les élections présidentielles et législatives.

Sur sa lancée, l'équipe municipale continuera son action de rénovation des infrastructures communales :

« Mairie et Salle Polyvalente »

Espérons que cette nouvelle année permette à nos entreprises, nos commerçants, nos associations, à toutes et tous de retrouver des moments de convivialité si utiles à la cohésion de tous.

Je souhaite à chaque Chapeloise et Chapelois la santé, la joie et le bonheur et la réussite dans tous vos projets.

Bien amicalement

Sébastien PAJOT, Maire

Mairie de la Chapelle-Hermier
Tél. 02 51 34 61 66 - Fax. 02 51 34 64 24

Email : accueilmairie@lachapellehermier.fr

Site : www.lachapellehermier.com

photos :

Bernard Lecocq - Sébastien Cornu

SOMMAIRE

Conseil municipal	
Le mot du Maire	1
Vie intercommunale	
Passeport du Civisme - Guichet Habitat	2
OKLM	3
Inauguration de l'école Aimé Césaire	3
Vie communale	
Les réalisations	4-7
Lotissement du stade	8
Les projets	9
Recensement	10
Inscription liste électorale	10
Transport solidaire	10
Lycée Aizenay	11
Accueil loisirs	12
La bibliothèque	13
École Aimé Césaire	14
A.P.E Aimé Césaire	15
École Saint-Pierre	16
OGEC Saint-Pierre	17
Repas des Aînés - Colis de Noël	18
Cérémonie du 11 novembre	19
Rappel des gestes de civilité	20
Salle polyvalente	21
Artisans, Commerçants	22
Services médicaux sociaux	23
Services communaux	24
Tarifs, subventions - Culte	25
État civil - Conciliateur	26
Sapeurs pompiers	27
ADMR	28-29
Camping Yelloh	30-31
Le Domaine du pré - Câlins Ca-Ânes	32
Chrysalide	32
Vie Associative	
AFAC Foot	33
La pêche	34
U.S.C.V Tennis	35
Aux sources du Pré	36
La chasse	37
Les chevaliers du Jaunay - UNC	38
Histoire & Patrimoine	
Chronique Historique	39-40

Passeport du Civisme



Dans le cadre de sa politique enfance-jeunesse, la Communauté de Communes du Pays des Achards a adopté le Passeport du Civisme pour la rentrée 2021-2022.

Le Passeport du Civisme a été créé en 2017 par l'association qui porte le même nom, présidée par Maxence de Ruggy, le Maire de Talmont-Saint-Hilaire. Cette association est composée d'élus engagés et mobilisés autour d'un même défi : forger la citoyenneté des jeunes générations.

Conçu comme un guide ludique et pédagogique, ce Passeport propose à tous les élèves de CM2 du territoire un parcours de missions à réaliser, individuellement ou collectivement, tout au long de l'année scolaire : s'impliquer dans une action de solidarité, participer au devoir de mémoire, parrainer un aîné...

Le passeport est composé de 8 thématiques :

- Pour le devoir de mémoire
- Pour surfer en sécurité
- Pour savoir donner
- Pour prendre soin de ses aînés
- Pour préserver son environnement
- Pour connaître sa commune
- Pour se protéger et porter secours
- Pour se déplacer en toute sécurité

Chaque thématique inclut un court texte, des images ainsi que des actions à mener et un jeu. Les missions sont portées par un ou des ambassadeurs, acteurs du territoire qui valident les missions réalisées.

À la fin de l'année scolaire, les CM2 du Pays des Achards recevront une médaille d'or, d'argent ou de bronze en fonction du nombre d'actions réalisées.

Guichet Habitat

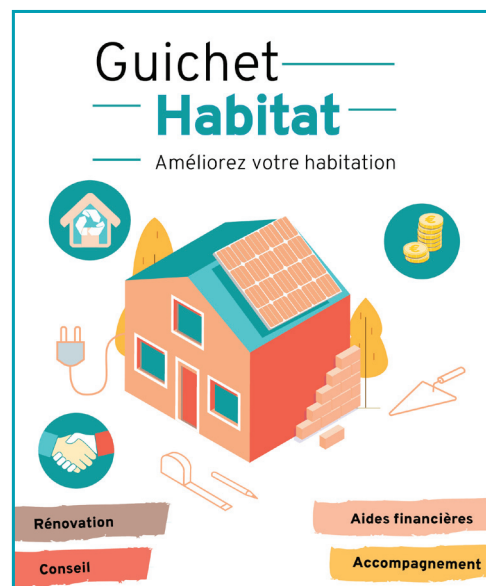
Le Guichet de l'Habitat du Pays des Achards est un dispositif d'accompagnement technique et administratif gratuit pour les ménages de la Communauté de Communes. Vous êtes propriétaire ? Alors vous pourrez bénéficier de conseils pour votre projet de travaux quel que soit vos revenus.

Le Guichet de l'Habitat vous conseille et vous accompagne financièrement :

- Dans la rénovation énergétique de votre logement
- Dans l'adaptation de votre logement pour le maintien à domicile
- Si vous êtes propriétaire bailleur, dans l'amélioration de votre logement loué ou destiné à la location
- Dans la rénovation de votre logement dégradé

Vous pourrez échanger avec votre conseillère lors de permanences qui ont lieu, sur RDV, au siège de la Communauté de Communes du Pays des Achards.

Pour prendre rdv ou pour toutes informations concernant votre projet de travaux, contactez la Communauté de Communes au **02.51.05.94.49** ou à habitat@cc-paysdesachards.fr



Depuis le 1^{er} Octobre, un nouvel accueil pour les 14-17 ans est ouvert aux Achards, en remplacement des Achard'Nés 14-17 ans.

OKLM c'est quoi ?

- Un lieu unique pour tous au foyer des jeunes de la Mothe Achard (avec billard, babyfoot, télé...)
- Un accueil libre gratuit
- La possibilité au jeune de venir quand il veut sur les heures d'ouverture

- La possibilité de bénéficier d'un ramassage en minibus dans votre commune pour pouvoir y aller et en revenir
- La possibilité de participer à des activités (qui sont parfois payantes)

Pour pouvoir avoir accès OKLM, il suffit d'avoir un dossier d'inscription à jour sur le portail familles des Achards (NB : lorsque des activités sont proposées, il faut impérativement s'inscrire sur le portail familles).

Inauguration de l'école Aimé Césaire le 25 Septembre 2021



Les RÉALISATIONS Les RÉALISATIONS Les RÉALISATIONS



APRÈS



AVANT

CIMETIÈRE
Rénovation du mur du cimetière adossant le lotissement «Le Clos de la Chapelle»



TENNIS
Rénovation du court Extérieur en terre battue



Les RÉALISATIONS Les RÉALISATIONS Les RÉALISATIONS



LE PRÉ

Mise en place de l'éclairage public sur le site du Pré



Travaux d'élagage «Impasse des Violettes»

Les RÉALISATIONS Les RÉALISATIONS Les RÉALISATIONS



**Aménagement aux
abords du stade
Pierre Chabot
«Rue des Aubépines»**

Les RÉALISATIONS Les RÉALISATIONS Les RÉALISATIONS



Acquisition d'une balayeuse pour le court de tennis intérieur



**Travaux de Curage
«Rue de la Chauvelière»**

Travaux de viabilisation du lotissement du Stade



Réservation des parcelles auprès de la mairie 02 51 34 61 66



Les PROJETS Les PROJETS Les PROJETS Les PROJETS



Rénovation des toilettes du Pré



**Effacement des réseaux électriques
«Rue du Stade»**



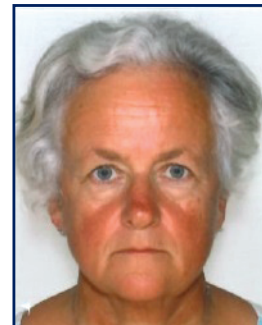
Robert

**La commune te remercie
pour tes 27 années à son service.**

«Bonne retraite»



Laurence GRELLAUD



Véronique MAUNOURY



INSCRIPTION SUR LES LISTES ELECTORALES

L'année 2022 sera une année d'élections. L'élection présidentielle aura lieu les 10 et 24 avril et les élections législatives se déroulent les 12 et 19 juin pour la désignation des 577 députés.

Comment s'inscrire ?

Par internet, sur service-public.fr

A la mairie

Quand s'inscrire ?

Vous avez la possibilité de vous inscrire tout au long de

l'année. Cependant, lors d'une année d'élection, vous devez vous inscrire au plus tard le sixième vendredi précédant le premier tour de scrutin.

Les pièces à fournir :

Pièce d'identité en cours de validité ou expirée depuis moins de cinq ans (justifiant de la nationalité française ou d'un pays membre de l'Union européenne).

Justificatif de domicile de moins de trois mois (facture d'eau, d'électricité, de téléphone fixe ou internet).



Transport Solidaire

Comment puis-je utiliser le réseau de transport solidaire ?

Vous devez contacter

Bernard LECOQ AU 06 07 51 70 54 ou **Chantal DESVARENNES AU 06 86 32 83 77**
pour votre inscription (fiche d'inscription à remplir)

On vient vous chercher

Un chauffeur vient vous chercher chez vous à l'heure et aux jours convenus et vous transporte à l'endroit souhaité lors de la réservation

Indemnisation

À l'issue du déplacement, vous payez directement votre trajet au chauffeur qui vous remet un reçu

Pour aller où ?

Pour tout déplacement occasionnel : courses, rendez-vous médicaux visites de courtoisie, démarches administratives, loisirs etc...





Le lycée d'Aizenay ouvrira ses portes à la rentrée de septembre 2022 !

A l'orée de ce second trimestre de l'année scolaire, c'est déjà la prochaine rentrée qui se prépare pour les élèves de troisième des collèges publics et privés du territoire.

Le lycée d'Aizenay, établissement général et technologique d'une capacité de 630 élèves, accueillera les premières lycéennes et les premiers lycéens à la rentrée de septembre 2022 ; la livraison du lycée devrait se réaliser, comme prévue, pour juillet 2022. Ce

nouveau lycée porte l'ambition régionale du «lycée 4.0» : une nouvelle génération de lycées innovants, performants, connectés, ancrés sur leurs territoires et respectueux de l'environnement.

Ce lycée Général et Technologique accueillera des élèves de seconde pour la rentrée 2022. A la rentrée de 2023, les classes de premières seront ouvertes et pour septembre 2024, celles de terminales.

La classe de seconde générale et technologique est conçue pour permettre aux élèves de consolider et d'élargir leur maîtrise du socle commun de connaissances, de compétences et de culture afin de réussir la transition du collège au lycée. Elle les prépare à déterminer leur choix d'un parcours au sein du cycle terminal jusqu'au baccalauréat général ou technologique dans l'objectif d'une poursuite d'études supérieures réussie et, au-delà, de leur insertion professionnelle. Elle associe :

- des **enseignements communs**, pour une culture commune renforcée ; il s'agit pour tous les lycéens de seconde G.T. : français ; histoire-géographie ; langues vivantes A et B ; sciences économiques et sociales ; mathématiques ; physique-chimie ; sciences de la vie et de la Terre ; éducation physique et sportive ; enseignement moral et civique ; sciences numériques et technologie. Ils totalisent 26 h 30 d'enseignements communs.
- des **enseignements optionnels** : les élèves peuvent choisir un enseignement optionnel, un parmi les enseignements optionnels généraux ou un parmi les enseignements optionnels technologiques. Pour l'ouverture du lycée d'Aizenay, il a été demandé trois enseignements optionnels : **L.C.A. Latin ; Arts Plastiques ; Santé et Social**.

Après la classe de seconde générale et technologique, les élèves auront accès en classe de première, soit à la **voie générale**, soit à la voie technologique.

La voie générale conduit à la poursuite d'études supérieures principalement en université, classe préparatoires aux grandes écoles ou en écoles spécialisées. L'enseignement de la voie générale est composé de cours communs, qui garantissent l'acquisition d'une culture commune, et de spécialités choisies par l'élève, pour approfondir leurs connaissances et affiner progressivement leur projet.

La **voie technologique** prépare à des études supérieures technologiques principalement en STS ou en IUT.

Les séries du baccalauréat technologique proposées au lycée d'Aizenay seront :

- **STMG** : "sciences et technologies du management et de la gestion"
- **ST2S** : "sciences et technologies de la santé et du social"

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez contacter Franck ROBIN, Proviseur préfigurateur du lycée d'Aizenay, au collège Alexandre Soljenitsyne, par téléphone au 02 28 15 06 48 ou par courriel : ce.0851507s@ac-nantes.fr

1000 LOISIRS - ACCUEIL DE LOISIRS

L'Accueil 1000 Loisirs a fonctionné différemment en 2021. La classe maternelle de l'Ecole Aimé Césaire s'est installée dans nos locaux et les enfants de l'Ecole Saint Pierre ont dû être délocalisés dans la salle polyvalente pour le PÉRISCOLAIRE. Depuis le mois de septembre, tous les enfants sont revenus à 1000 Loisirs, même s'ils ne peuvent pas se mélanger entre écoles.

Tous ces changements n'ont pas entaché la bonne humeur et n'ont surtout pas empêché les projets de se développer. L'équipe d'animation s'est agrandie : Ophélie est arrivée en janvier. Elle est présente pendant les vacances scolaires et les enfants la voient également tous les jours au Restaurant Scolaire. Et depuis le mois de septembre, c'est Flavie qui accueille les enfants au pÉRISCOLAIRE du soir, tous les mercredis et aussi pendant les vacances scolaires.

Les programmes d'animation variés ont permis aux enfants de se divertir en abordant des sujets d'actualité comme le recyclage, l'équilibre alimentaire, mais aussi le respect. Beaucoup d'activités manuelles, d'expression ou sportives préparées par l'équipe pour répondre à des valeurs développées dans le projet pédagogique autour de trois grands axes fixés par les élus :

- Favoriser le bien-vivre ensemble
- Permettre l'épanouissement de chaque enfant
- Vivre en harmonie avec son environnement

Le retour des séjours a ravi les enfants et les animateurs. Des moments de partage et de retrouvailles inoubliables autour d'une piscine et dans une écurie. Le club CM a pu voir le jour, avec un programme spécial et adapté à cette tranche d'âge.

En 2022, c'est une multitude d'idées qui fourmille ! Le club CM continue de se développer. A chaque période de vacances, les CM du territoire se retrouvent à la Chapelle Hermier pour vivre des nouvelles expériences. Les programmes d'activités sont déjà dans les tuyaux. Les équipes ont commencé à travailler sur les séjours d'été. Des thèmes toujours plus intéressants qui vous seront bientôt dévoilés et pour des enfants qui risquent de se bousculer aux portillons pour réserver leurs places...

En attendant d'avoir le plaisir de vous rencontrer et d'accueillir vos enfants à 1000 Loisirs, toute l'équipe vous souhaite de belles fêtes de fin d'année.

Prenez soin de vous

A partir du
10 février, des galets voyageurs se promèneront
dans la commune.
Si vous en trouvez un, n'hésitez pas à nous faire
signe en nous envoyant un petit message

Facebook :
page 1000 loisirs

Mail :
centredeloisirs@lachapelle-hermier.fr



Le Père Noël est venu à la rencontre
des Zoupettes et des Zigotos à 1000 Loisirs

Devinette : saurez-vous reconnaître ce Père-Noël ?



Petit indice : les Chapelais l'ont certainement aperçu de nombreuses fois dans les rues de la Chapelle Hermier depuis 27 ans au volant de son camion ou sur sa tondeuse ou encore à tailler les buissons et que sais-je encore ?

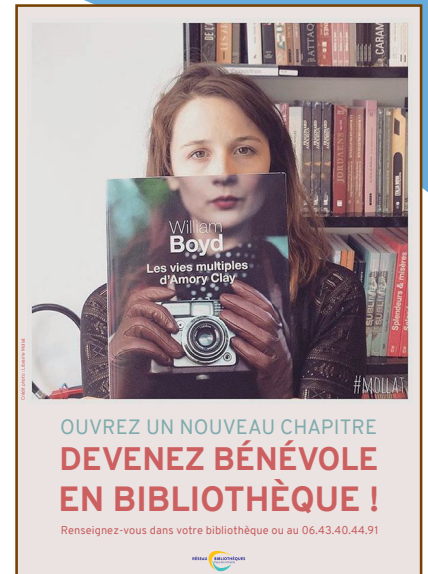
Joyeuse retraite et merci pour ta présence à chaque fois que nous avons eu besoin de ton aide

La Bibliothèque

COMMUNIQUÉ
Recherche de bénévoles
Réseau des bibliothèques
du Pays des Achards



Passion... Lecture !



Les bénévoles de la bibliothèque de la Chapelle-Hermier vous invite à les rejoindre !

Envie de vous investir autour d'un projet gratifiant et valorisant ?

Devenez bénévole à la bibliothèque de la Chapelle-Hermier !

Vous souhaitez participer à des activités culturelles, vous investir dans une équipe, rencontrer, renseigner et accueillir des personnes de tous âges.

Vous souhaitez réaliser des activités manuelles, de la décoration ou équiper des livres.

Vous souhaitez apporter votre aide pour des animations, de la lecture ou accueillir des classes.

Ouvrez un nouveau chapitre et découvrez toute la richesse des activités possibles en bibliothèque.



L'adhésion et les prêts sont entièrement gratuits pour tous.

Chaque lecteur peut emprunter 5 documents pour 3 semaines (prolongations possibles)

Renseignements :

Bibliothèque de la Chapelle-Hermier
(le samedi de 10h à 12h)

Adresse : 12 rue des bleuets

☎ : 02.51.48.15.51

Margot AUDEBAUD : 02 51 42 81 18 - margot.audebaud@sfr.fr

Stéphanie GILLET : 06 43 40 44 63 - phan-y@hotmail.fr

Coordinateur du réseau des bibliothèques : 02 72 78 10 08 - 06 43 40 44 91
bibliotheques@cc-paysdesachards.fr

Adresses internet à consulter : bibliotheque.lch@cc-paysdesachards.fr

EQUIPE PEDAGOGIQUE:

Nos 62 élèves se répartissent en 3 classes :

Maternelle

avec Fanny SIRET, Directrice et Aline LEDORMAND ATSEM : Nadine SIMONNEAU

CP-CE1

avec Audrey LE ROCH

CE2-CM1-CM2

avec Mathilde VINCELOT-BOURDAUD et Aline LEDORMAND

INSCRIPTIONS:

Vous pouvez inscrire votre enfant tout au long de l'année.

N'hésitez pas à nous contacter pour tout renseignement au **02.51.34.63.59**

ou par mél à l'adresse **ce.0850267d@ac-nantes.fr**

**Portes Ouvertes le
Vendredi 28 janvier
2022**

Ecole Aimé Césaire

02.51.34.63.59

ce.0850267d@ac-nantes.fr



Notre thème de l'année :

Un tout nouveau thème s'offre à nous, il s'agit en effet pour les enfants de réinvestir leurs nouveaux locaux. Cette année alors « **Redécouvrons notre école** » !

Pour la première période chacun a investi sa nouvelle classe et son nouveau matériel.

C'est avec une très grande joie que nous nous sommes tous retrouvés.



Nous avons profité de la semaine du goût pour partager de délicieuses recettes d'automne.



Nos activités culturelles :

L'école participe encore une fois au programme « **Cinécole** » du Cinéville de La Roche Sur Yon.

Ce sera l'occasion de faire découvrir aux élèves de nouvelles cultures.

Tous les mois, nous avons la possibilité de nous rendre à la Bibliothèque municipale. Les enfants peuvent alors emprunter des livres qui resteront à l'école et profiter d'une lecture offerte sous différentes formes : des raconte-tapis, des KamishiBaï...

Une école respectueuse de l'environnement :

Cette année encore les enfants de la commune ont à cœur de participer à l'opération « **Nettoyons la commune** ». Nous avons reporté l'opération au printemps prochain à cause protocole sanitaire.

Des interventions dans le cadre du « Plan Climat » ont été menées dans chacune des classes. Des activités de prévention et de découvertes des nouvelles énergies ont été réalisées par les enfants



« La classe dehors ».

Les élèves de la classe maternelle vivent, une fois par mois, cette nouvelle expérience. Elle est l'occasion de développer de nouvelles compétences tout en prenant conscience de leur environnement proche

Enfin des activités sont menées quotidiennement en classe pour apprendre à protéger et respecter le lieu dans lequel nous vivons.



L'école...et ses projets:

La bibliothèque:

Notre nouvelle bibliothèque permet à chacun d'emprunter un livre pour le rapporter à la maison. Ce nouvel espace est très apprécié de tous.

Le jardin :

L'école fera appel à de nouveaux bénévoles afin de recréer le jardin de l'école au printemps.



L'aménagement de la cour :

Suite à un projet autour des arts visuels les enfants de l'école créeront différentes œuvres afin de mettre en valeur la cour.



A.P.E. Aimé Césaire

L'Association des Parents d'Élèves (A.P.E) est composée de parents d'élèves volontaires bénévoles. Ils sont désignés pour une période d'un an, lors de l'Assemblée Générale qui se déroule en début d'année scolaire. Le rôle de l'association est d'organiser des manifestations tout au long de l'année, afin de récolter des fonds qui permettront d'aider au financement des diverses activités organisées pour les enfants, telles que le spectacle de Noël, les sorties culturelles, les voyages scolaires ...

L'an passé, notre calendrier a été fort chamboulé avec la situation sanitaire, alors nous comptons sur vous pour participer aux évènements de 2022 !

A vos agendas :	Loto	dimanche 6 mars 2022
	Vente de gâteaux Bijou	courant mars 2022
	Vente de saucissons	courant mai 2022
	Fête de l'école	fin juin 2022
	Jaunay'stivals	courant juillet 2022



Ludovic CAILLEAUD, Président

Céline MORNET, Vice-présidente

Julie DELALONDE, Trésorière

Cédric MANDIN, Secrétaire

Julie MALLET, Allison BRULE, Morgan SELLIER, Sophie RABILLE

Les membres du bureau de l'APE vous souhaitent une bonne et heureuse année 2022 !



Ecole Saint Pierre

« Ce qui fait la taille d'un établissement, c'est la qualité de ce qu'il vit ! »

Notre thème d'année : **CARNET DE VOYAGES**



L' équipe pédagogique

Cheffe d'établissement : **Karen BOURSEREAU**

Marion LOISY en CE2, CM1, CM2

et **Séverine MICHAUD** en poste surnuméraire

Hélène LENFANT en CP, CE1

Karen BOURSEREAU en TPS, PS, MS, GS

Marie-Christine MALLARD enseignante spécialisée dans l'accompagnement des enfants en difficultés.

@ Une école numérique :

L'école est équipée de Tableaux Interactifs et ordinateurs portables.

Une école rénovée et labellisée génération éco-responsable



INSCRIPTIONS au 02 51 34 60 72

Elles peuvent être faites tout au long de l'année pour les petites sections dès 2 ans et demi. N'hésitez pas à contacter la cheffe d'établissement pour tout renseignement ou visite de l'école.

Site de l'école : www.lachapellehermier-stpierre.fr

Email : direction@lachapellehermier-stpierre.fr

Horaires: 8h45-12h00, 13h30-16h30 sur 4 jours

☀ L'éveil à la foi :

Des temps de culture chrétienne et de catéchèse, ainsi que de l'éveil à la foi pour les plus petits, sont proposés sous la forme de temps forts ponctuels.

Une année riche en activités sportives et culturelles :

- ☺ Natation, athlétisme, balle ovale, tennis, tchoukball... du CP au CM2 avec la CCPA
- ☺ Journées sportives inter-écoles pour le cycle 1, Aquathlon pour les CP, CE1 et Canoëvtathlon pour les CE2, CM1
- ☺ Bibliothèque municipale, Intervenant musique du CP au CM2
- ☺ Chantemai pour les CE2 CM1 CM2 à St Jean de Monts
- ☺ Voyage de fin d'année scolaire sur 3 jours du CP au CM2 et sur une journée ou ½ journée pour les maternelles
- ☺ Ateliers jardinage dans le potager de l'école
- ☺ Journées interclasses à chaque période sur le thème d'année
- ☺ Location de matériel : musique, bookinou, sport...
- ☺ Permis « Internet » pour les CM en lien avec la gendarmerie de la Mothe Achard
- ☺ Demi-journée découverte du collège « Sainte Marie » Aizenay pour les CM2



OGEC Saint Pierre

« Il ne peut y avoir d'école sans bénévoles! »



Organisme de Gestion de l'Enseignement Catholique

C'est une association de parents d'élèves qui assure des missions importantes pour la vie de l'école :

- la gestion financière des outils et des sorties pédagogiques
- les travaux d'entretien et d'amélioration des bâtiments
- la gestion du personnel (ASEM)



L'association se compose de 13 parents d'élèves élus pour 3 ans lors de l'Assemblée Générale. Elle se réunit 1 fois par mois afin d'échanger sur les besoins de l'école et préparer au mieux les nombreuses manifestations.

Toujours dans un esprit de travail mais surtout de convivialité, l'OGEC permet de faire des rencontres et de participer à la vie de l'école et de la commune.

PROJET 2021- 2022 : Création d'une fresque sur le mur intérieur pour embellir la cour de récréation, en collaboration avec un artiste local.

NOTRE BUREAU

Présidente : JOGUET Géraldine
Vice-présidente : BONNIN Audrey
Secrétaire : GUILLET Amélie
Trésorière : BARBEAU Mélissa
Membres : BARBEAU Augustin,
BENTO Américo, BESSON Lydie
DESCHAMPS Angélique,
GABORIT Patricia, MERIEAU
Larissa, MOSSARD Angélique,
PINEAU Stéphanie, RAPITEAU Sonia

Election et accueil des nouveaux membres lors de l'Assemblée Générale en Novembre



Retrouvez toutes nos manifestations et des photos :

<http://lachapellehermier-stpierre.fr/>
Facebook : Ogec La Chapelle Hermier

L'OGEC permet de concrétiser les projets imaginés par les enseignantes. (Location de jeux en bois pour la fin de l'année scolaire, achat de jeux de cour...)



LES ANIMATIONS

Loto : Dimanche 7 novembre 2021
Vente gâteaux Bijou : Novembre 2021
Portes ouvertes : Samedi 15 janvier 2022
Vente de pizzas : février 2022
Carnaval : mars ou avril 2022
Dîner Spectacle : Samedi 2 juillet 2022

UN GRAND MERCI aux enseignantes, aux parents d'élèves et leurs familles, à la DEC (Direction de l'Enseignement Catholique), à la municipalité et aux Chapelais pour leur implication.

Le repas des aînés a eu lieu le samedi 18 septembre 2021 au restaurant le Chapelois 53 personnes y ont participé



Colis de Noël



Cartes de vœux réalisées par les écoles Aimé Césaire et Saint Pierre



Le cadeau de fin d'année est apprécié par ses bénéficiaires, tous reconnaissants du geste de leur municipalité.



Commémoration du 11 novembre

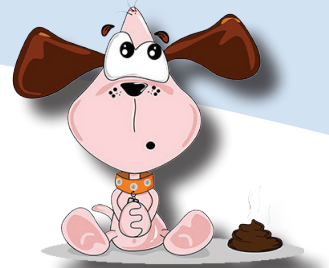


Validation de l'action «Devoir de mémoire» par le Président de l'UNC Michel HERIEAU



Déjections canines

Une loi de 2008 impose à tout propriétaire de chien de les tenir en laisse et de ramasser leurs déjections sur la voie publique. Le non respect de cette loi peut être sanctionné par une amende pouvant atteindre **450 €**. Pensez à ramasser les crottes de vos compagnons à quatre pattes. Il est jamais agréable pour un promeneur de marcher dedans même si cest du pied gauche. Le bonheur test pas assuré pour autant !



Article R. du Code Pénal
(décret n°2015-337 du 25
mars 2015)



Nous sommes encore dans l'obligation de vous rappeler les règles concernant les nuisances sonores

Rappel de la loi : arrêté préfectoral n°2013/MCP/06 du 12/07/2013.

Article 1 : aucun bruit particulier ne doit, par sa durée, sa répétition, ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou de la santé de l'homme de jour comme de nuit, dans un lieu public ou privé, qu'une personne en soit elle-même à l'origine que ce soit par l'intermédiaire d'une chose ou d'un animal dont elle a la responsabilité.

Article 19 : les activités de rénovation, de bricolage ou de jardinage réalisées par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne sonore pour le voisinage tels que tondeuses à gazon, bétonnières, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques (liste non nominative) ne peuvent être effectuées que :

du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h30

• Le samedi de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00

• Le dimanche et jours fériés de 10h00 à 12h00

Rappel des règles de collecte des déchets



- ➔ **Sortir les bacs uniquement la veille au soir** de la date de collecte et **rentrez les bacs** une fois la collecte effectuée.
- ➔ Placer les bacs à **1 m du tout obstacle** (muret, poteau, voiture, autre poubelle...)
- ➔ Présentez les bacs, **couvercles fermés**, avec les poignées tournées vers le mur (côté habitation).



Les déchets hors des bacs ne seront pas collectés.

Nous comptons sur votre vigilance !

TARIFS SALLE POLYVALENTE 2022

PARTICULIERS	COMMUNE	HORS COMMUNE
Repas de famille PS	84.00 €	136.00 €
2ème jour PS	42.00 €	67.00 €
Repas de famille GS	166.00 €	270.00 €
2ème jour GS	84.00 €	136.00 €
Repas de famille GS et PS	208.00 €	364.00 €
2ème jour GS et PS	104.00 €	182.00 €
Vin d'honneur PS	42.00 €	84.00 €
Vin d'honneur GS	104.00 €	208.00 €
Mariage GS	364.00 €	520.00 €
Mariage 2 salles	448.00 €	624.00 €
Retour mariage	84.00 €	136.00 €
Pique-nique PS	42.00 €	62.00 €
Pique-nique GS	94.00 €	124.00 €

ASSOCIATIONS COMMUNE

Concours divers lucratif GS	124.00 € ménage non compris 166.00 € ménage pris en charge par la commune
Concours divers lucratif GS + PS	166.00 € ménage non compris 208.00 € ménage pris en charge par la commune
Soirée associations locales (sans perception argent bar et repas)	72.00 € ménage non compris 114.00 € ménage pris en charge par la commune

TARIFS DIVERS

Caution	1000.00 €
Nettoyage PS	42.00 €
Location vaisselle	22.00 €
Location micro sans fil	20.00 €
Location barnum	10 € pour les associations 20 € pour les particuliers

Pour réserver, s'adresser à la mairie pour remplir les formulaires de réservation et laisser **un chèque de caution ainsi qu'une attestation responsabilité civile**. Vous devrez respecter les consignes tant en ce qui concerne l'utilisation, le nettoyage et la sécurité. Quelques jours avant la date de réservation, vous devrez prendre contact avec **M. Fabien GABORIT ☎ 06 70 43 66 07** pour la remise des clés en contrepartie du règlement de la location. En cas d'annulation à moins d'un mois avant la date de réservation, la commune se réserve le droit de garder l'acompte à titre de dédommagement.

Priorités pour les réservations : les mariages, les manifestations des associations (**réunion courant juin 2021 pour l'année 2022**), les repas des particuliers (**contacter la mairie à partir du 1^{er} juillet 2021 pour l'année 2022**).

Quelques rappels : Conformément aux normes de sécurité, la salle est équipée de détecteurs de fumée. Il est donc strictement interdit d'utiliser toutes sortes de fumigènes sous peine d'une amende de 100 € aux locataires qui ne respecteront pas le règlement.

De plus, il est strictement interdit pour des raisons de sécurité d'utiliser tout appareil fonctionnant au gaz (réchaud, etc.) dans tous les espaces de la salle polyvalente (cuisine, salles, etc.).

La conception et la fabrication de plats cuisinés sont interdites. Seul, réchauffer les plats déjà cuisinés à l'extérieur est autorisé.

ARTISANS

Conservateur restaurateur des œuvres sculptées : Wilfried BOUDÉ – 4 rue Pasteur - ☎ 07.81.84.58.36
Tatouage - Décoratrice d'intérieur : BARBEAU Ingrid - La Baritaudière - ☎ 06.37.57.64.05
Menuisier - charpentier : Jean-Pierre FORTINEAU - 44 rue G. Clemenceau - ☎ 02.51.34.66.97
Menuisier - multi services : Anthony ROUSSEAU - 8 rue des Aubépines - ☎ 06.58.69.19.26
BF Constructions – maçonnerie – couverture – rénovation ☎ 02.51.55.85.37 ou 06.26.20.66.71
Chaudronnerie, métallurgie, soudeur : Bruno SAUGER - La Chapelle Hermier - ☎ 06.99.49.02.97 <i>saugerbruno@outlook.fr</i>
Plombier – Chauffagiste - zinguerie : Christophe GAUVRIT - La Croisée - ☎ 02.51.48.82.17 ou 06.78.62.04.58
Peintre - Les peintures Chapelaises - Thibaut SARDA - 11 impasse des Poiriers - ☎ 06.17.65.33.76
Dessinatrice indépendante : Sarah HINAUT – La Chapelle Hermier ☎ 06.18.66.65.14 <i>innoplans@yahoo.com</i> (permis de construire, déclaration préalable)
Plans Bâtiments Dessinateur indépendant : Julien PENAUD 10 rue des Cerisiers - ☎ 02.51.07.40.56
Auteur Photographe : Eric CAUSERET - La Guibertière - ☎ 06.51.36.33.95

COMMERCES SERVICES

Auberge du Jaunay - Le Pré - ☎ 02.51.34.68.20. Gérant : Karl POTIER
Restaurant Le Chapelais – 12 rue Georges Clemenceau - ☎ 02.51.47.77.13. Gérante : Emilie Thuret
Vente de fruits et légumes bio – Mangibio – 3 Bellevue Cécile et Etienne ANGIBAUD - ☎ 06.64.32.61.43
Coiffeuse à domicile « Flor'In Look » 20 rue des Pommiers - ☎ 06.23.23.44.80
Salon de coiffure « Le loft coiffure » - 21 rue des Marronniers - ☎ 02.51.09.94.63 Justine TESSIER et Sandrine BOURON
Jardins Vendéens : Renaud DRORY - La Proutière - ☎ 06.71.43.02.93 (tonte, débroussaillage, élagage) Entretien à l'année
Entretien d'espaces verts : Jérôme MOIZEAU – La Chapelle Hermier - ☎ 06.73.65.73.23 (CESU)
Portage de journaux (Ouest France) : Patricia GARANDEAU - 9 rue de Lattre de Tassigny
Coëx ambulance taxi : Emplacement n° 1 - Place du Capitaine Joly - ☎ 02.51.54.24.24
Fabrication de soins cosmétiques 100 % naturels Cosmé Provence : <i>sylvie@cosmeprovence.com</i> à découvrir sur www.soinsnaturels-cosmeprovence.fr - Présentation possible sur RDV en appelant Sylvie au 09 87 75 62 21

HEBERGEMENTS ET ACTIVITES TOURISTIQUES

Yelloh Village Le Pin Parasol *****- Châteaulong - ☎ 02.51.34.64.72 www.campingpinparasol.fr email : contact@campingpinparasol.fr - Ouvert du 20/05 au 11/09/22 Bar et épicerie ouverts à tous du 20/05 au 11/09/22. Plats à emporter du 20/05 au 11/09/22
Les Canoës du Jaunay au Pré et à la Baudrière - ☎ 02.51.34.64.72 - www.canoe-jaunay.fr ouvert du 01/07 au 31/08
Parc Résidentiel de loisirs Le Domaine du Pré - Bellevue - ☎ 02.51.08.07.07 - www.domainedupre.com
Centre de bien-être SPA La Chrysalide - Bellevue - ☎ 02.51.08.07.00 - www.lachrysalide.com
« Calins Ca-Ânes » Lac du Jaunay - rive droite Bellevue – ☎ 06.11.74.70.19 contact@calins-ca-anes.fr www.calins-ca-anes.fr

Les nouveaux commerçants et artisans qui s'installent sur la commune sont invités à se faire connaître en mairie ainsi que ceux qui cessent leur activité.

MEDECINS



APREMONT

Dr RADOCEA Ovidu
9 bis place du Calvaire
Tél.: 02.51.55.72.93

ST JULIEN DES LANDES

Dr GODIN
7 place Simone Veil Permanence
sur rendez-vous Tél.: 02.51.08.86.08

PHARMACIENS



APREMONT

Pharmacie du Château
26 rue du Dr Dorion
Tél.: 02.51.55.70.14

COËX

Pharmacie Rouxel
6 Place du Dr Brechoteau
Tél.: 02.51.54.60.10

ST JULIEN DES LANDES

Pharmacie
5 place Simone Veil
Tél.: 02.51.46.62.36

AIGUILLON SUR VIE

Pharmacie, Ferrand-Dezecot
19 rue G. Clemenceau
Tél.: 02.51.22.84.51

+ CABINETS INFIRMIERS +

Mesdames Irène BALANGER, Sylvie MARCAIS et Amandine TRAINÉAU vous accueillent à leur permanence du lundi au vendredi de **14 h 30 à 15 h**, au n°2 de la rue des Tisserands à Coëx. Elles interviennent aussi à domicile, sur ordonnance médicale, pour tous actes infirmiers, sur appel téléphonique au ☎02.51.54.28.03.

Madame Emilie LEFRECHE et Monsieur Thomas FAUPIN vous reçoivent à leur cabinet au 8 place Simone Viel à Saint Julien des Landes, sur rendez-vous et assurent des soins à domicile. Vous pouvez les contacter au ☎02.51.05.12.55 ou ☎06.30.33.59.84.

CENTRE DE SANTE INFIRMIER ADMR

Accueil physique (à La Mothe-Achard) et téléphonique : du lundi au vendredi de **9h à 16h30**. Les soins sont assurés sur prescription médicale et sur rendez-vous, à domicile et au centre.

Les soins sans rendez-vous sont assurés au centre : du lundi au vendredi de **8h à 8h30** et de **17h30 à 19h30** et le samedi de **8h à 8h30**.

Les soins sans rendez-vous sont assurés au centre : du lundi au samedi de **12h à 12h30**.

Antenne de Coëx, place du Docteur Brechoteau ☎02.51.54.20.11 ou au 02 51 05 66 44

CSI des Achards, Coëx et Saint Mathurin 12 Place Michel Vrignon Espace Michel Breton 85150 LA MOTHE ACHARD ☎02.51.05.66.44

VACCINATION

Covid et rappel, dépistage, test antigénique et PCR sur rendez-vous

ASSISTANTE SOCIALE

Uniquement sur rendez-vous à la Maison de la Solidarité et de la Famille (ancien centre médico-social) de la Mothe-Achard, 12 place Michel Vrignon ☎02.28.85.76.20.

SERVICE PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE (PMI)

Permanence sur rendez-vous le jeudi matin à la Maison de la Solidarité et de la Famille (ancien centre médico-social) de la Mothe-Achard, 12 place Michel Vrignon ☎02.28.85.76.20.

SERVICES COMMUNAUX ET INFORMATIONS DIVERSES

MAIRIE

Ouverture au public : le lundi de 14 h à 18 h du mardi au vendredi de 9 h à 12h30

Mairie de La Chapelle - Hermier - 17 ter rue de Lattre de Tassigny - 85220 LA CHAPELLE- HERMIER
Tél.: 02 51 34 61 66 - Fax 02 51 34 64 24 - e-mail : accueilmairie@lachapelle-hermier.fr - Site : www.lachapellehermier.com

Mr le Maire : Permanence le lundi sur rendez-vous - **1er Adjoint** : Sur rendez-vous

RESTAURANT SCOLAIRE

Place du Capitaine Joly - Tél.: 02 51 07 49 80

Responsable : Sophie HERIEAU

restaurantscolaire@lachapelle-hermier.fr

BIBLIOTHEQUE

12 rue des Bleuets - Tél.: 02 51 48 15 51

Responsables : Margot Audebaud et Stéphanie Le Fur

bibliotheque.lch@cc-paysdesachards.fr

CONTACT PRESSE

Correspondante Journal des Sables :

Françoise Chailloux - Tél.: 02 51 33 74 90

logisforges@wanadoo.fr

Correspondant Ouest France

Jean THOMAS – Tél : 06 11 83 82 57

janolapin11@yahoo.fr

ACCUEIL DE LOISIRS

12 rue des Bleuets - Tél.: 02 51 34 98 59

centredeloisirs@lachapelle-hermier.fr

Responsable : Delphine Gauvrit

PERMIS DE CONSTRUIRE 2021

DATE	DEMANDEUR	ADRESSE DES TRAVAUX	OBJET DES TRAVAUX
25 février	PERI David	11 Imp du Chemin de St Gilles	Maison individuelle
11 mars	Les maisons Vendéennes	1 bis rue G. Clemenceau	Maison individuelle
17 mars	GUERINIEAU Pascal	4 rue des Lavandières	Extension
19 avril	CHARRIER Sylvie	13 rue des Marronniers	Maison individuelle
28 mai	Sarl LE PIN PARASOL	6 Châteaulong	Extension de l'accueil
01 juin	GARANDEAU Jackie	12 rue De Lattre de Tassigny	Atelier et carport
03 juin	DELIZEE Yannick	30 Ter rue De Lattre de Tassigny	Extension
03 juin	COMMUNE	17 Ter rue De Lattre de Tassigny	Réhabilitation et extension de la mairie
21 juin	GOUÈRE Brigitte	55 bis rue G. Clemenceau	Maison individuelle
23 août	M. et Mme MITTEREAU	1 bis rue imp des Acacias	Maison individuelle
1 décembre	DAENES Vincent	3 rue de la Barbière	Annexe indépendante

INFORMATION



Depuis le 4 novembre, la présence de l'administration des Finances publiques évolue aux Achards. Un agent des finances publiques vous accueille lors de permanences régulières. Ces permanences auront lieu à la mairie des Achards (place de l'hôtel de ville). Elles seront accessibles toute l'année, chaque jeudi sans rendez-vous de 9h à 12h30.

L'agent des finances publiques sera présent à la mairie le jeudi (toute la journée) à partir du mois de janvier.

L'agent des Finances publiques qui vous accueillera sera en effet en mesure de prendre en charge, au plus proche de chez vous, toutes vos demandes : qu'elles concernent l'impôt (déclaration ou paiement des impôts, prélèvement à la source, modulation de taux, changement de situation personnelle), le paiement de vos factures locales (cantines, crèches, eau, ...) ou tout autre sujet lié à la Direction départementale des finances publiques (location en meublé, ...).

SUBVENTIONS

UNC AFN	76 €
Association Chants-Sons	100 €
Secours catholique	100 €
Association Départementale Vendéenne des Restaurants du Cœur	100 €

COTISATIONS

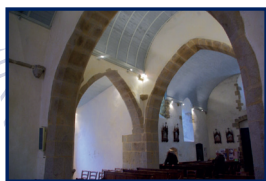
CAUE	40 €
------	------

CIMETIERE	TARIFS en €
Concessions de caveau (2m²)	
Concession de 15 ans	100,00
Concession de 30 ans	150,00
Concession de 50 ans	250,00
Concessions de cavurnes	
Concession de 15 ans	150,00
Concession de 30 ans	250,00
Concession de 50 ans	350,00
Concessions de columbarium	
Concession de 15 ans	500,00
Concession de 30 ans	650,00
Concession de 50 ans	800,00
Jardin du souvenir	
Taxe de dispersion des cendres	75,00

CULTE

Paroisse St Jean du Gué-Gorand

L'Aiguillon sur Vie, La Chapelle Hermier, Coëx et Saint Révérend.



Horaires des messes

La Chapelle Hermier :

3^{ème} samedi de chaque mois à 18h00 en

hiver et 19h00 en été

Coëx : les dimanches à 11 h

Accueil

Coëx : 6 rue de la Clergerie - ☎02 28 10 39 38 - Le lundi de 17h30 à 19h - Le mercredi et le samedi de 9h30 à 11h30

Jours et heures d'ouverture Eglise

Tous les jours :

Heures d'été 10h - 19h - heures d'hiver 10h -18h
(pour entrer, passez par les portes latérales)

La chapelle de Garreau

Tous les jours sauf le lundi :

Heures d'été 10h - 19h - d'hiver 10h -18h
(pour entrer, passez par la porte principale)

Enseignement religieux

Pour les enfants scolarisés en

CE1, CE2, CM1, CM2, contacter le presbytère dès la première semaine de septembre

Les Prêtres

Monsieur l'Abbé René Cougnaud, curé

Email: rcougnaud@me.com

Presbytère de Coëx : 6 rue du Val 85220 COEX,

☎02 51 54 61 48 ou 06 11 17 29 34

Monsieur l'Abbé Joseph PROUX : ☎02 28 10 90 39



Naissances

<i>Camélia RUYTERS</i>	<i>02/10/2020</i>	<i>12 rue De Lattre de Tassigny</i>
	<i>Année 2021</i>	
<i>Tiago CONNAN RORTHAIS</i>	<i>14/02/2021</i>	<i>2 La Barbelinière</i>
<i>Tessa DEVAUD BOURIEAU</i>	<i>25/03/2021</i>	<i>7 impasse des Poiriers</i>
<i>Zélia DEVAUD BOURIEAU</i>	<i>25/03/2021</i>	<i>7 impasse des Poiriers</i>
<i>Soan BARBEAU</i>	<i>26/05/2021</i>	<i>7 rue des Pommiers</i>
<i>Mathéo PETIT</i>	<i>02/06/2021</i>	<i>6 LAurière</i>
<i>Maxime GUERINEAU</i>	<i>21/06/2021</i>	<i>4 rue des Lavandières</i>
<i>Noé SELLIER</i>	<i>22/07/2021</i>	<i>2 impasse des Boutons d'Or</i>
<i>Lylwenn CABARET</i>	<i>03/08/2021</i>	<i>14 rue des Aubépines</i>
<i>Paulin MIGNÉ</i>	<i>01/08/2021</i>	<i>2 Les Raymondnières</i>
<i>Thaïs PREAUD</i>	<i>14/08/2021</i>	<i>2 La Marguerite</i>
<i>Constance JUIN</i>	<i>17/09/2021</i>	<i>9 impasse des Poiriers</i>
<i>Rose JUIN</i>	<i>17/09/2021</i>	<i>9 impasse des Poiriers</i>
<i>Hélène HUOT COUMAILLEAU</i>	<i>30/09/2021</i>	<i>35 rue Georges Clemenceau</i>
<i>Sacha LEGAS</i>	<i>08/11/2021</i>	<i>6 impasse des Acacias</i>
<i>Lily-Rose FAVENNEC</i>	<i>03/12/2021</i>	<i>12 impasse des Poiriers</i>

Mariage

Julien IMBERT et Maud PERROCHEAU 22/05/2021

Décès



Gérard CORNET	05/01/2021	69 ans
Nicole ROMET	14/01/2021	89 ans
Tessa DEVAUD BOURRIEAU	25/03/2021	
Zélia DEVAUD BOURRIEAU	25/03/2021	
Gabriel TRICHET	15/06/2021	94 ans
Robert NAEGLEY	17/07/2021	74 ans
Sébastien AGEON	29/12/2021	98 ans

Permanence d'un conciliateur de justice

Le conciliateur de justice est un auxiliaire de justice bénévole assermenté, nommé par le Premier Président de la Cour d'Appel. Il a pour mission de faciliter, en dehors de toute procédure, le règlement à l'amiable de tous les litiges (entre particuliers, entre un particulier et une entreprise ou artisan, entre loueur et bailleur...) hormis ceux liés à l'administration et au droit de la famille. **Son recours est entièrement gratuit et confidentiel.**

Le conciliateur de justice peut intervenir pour des :

- problèmes de voisinage (bornage, droit de passage, mur mitoyen)
- différends entre propriétaires et locataires ou locataires entre eux
- différends relatifs à un contrat de travail
- litiges de la consommation
- impayés, dettes
- malfaçons de travaux



M. PESSON, conciliateur de justice,
reçoit, sur rendez-vous, en mairie de COEX

le vendredi de la deuxième semaine de chaque mois : de 10 à 12 h et,
le lundi de la deuxième semaine de chaque mois de 18 à 20 h
(Prise de rendez-vous directement auprès de lui au 07 82 25 42 58)

Permanences de M. PESSON à :

- Coëx communes rattachées : Landevieille, L'Aiguillon-sur-Vie, La Chaize-Giraud, Saint-Révérend, Martinet et La Chapelle-Hermier
- Commequiers : Saint Maixent-sur-Vie, Notre-Dame-de-Riez, Soullans - Le Perrier

Important à compter du 1^{er} janvier 2020 mise en application du décret 2019-1333 du 11 décembre 2019 réformant la procédure civile et en particulier l'article 750-1 « Art. 750-1.-A peine d'irrecevabilité que le juge peut prononcer d'office, la demande en justice doit être précédée, au choix des parties, d'une tentative de conciliation menée par un conciliateur de justice, d'une tentative de médiation ou d'une tentative de procédure participative, lorsqu'elle tend au paiement d'une somme n'excédant pas 5 000 euros ou lorsqu'elle est relative à l'une des actions mentionnées aux articles R. 211-3-4 et R. 211-3-8 du code de l'organisation judiciaire. »

CERTIFICAT D'IMMATRICULATION

Désormais, la totalité des démarches liées au certificat d'immatriculation se font par internet sur le site de l'ANTS (<https://immatriculation.ants.gouv.fr>)



Centre de Secours de Coëx



2021 se termine et la pandémie est toujours parmi nous avec ses désagréments et contraintes. Les sapeurs-pompiers sont toujours engagés dans le cadre de leurs missions ainsi que dans les vaccinodrômes. Néanmoins, elle fut une année propice au recrutement et au changement au centre de secours de Coëx. Pas moins de dix recrues cette année, ce qui porte notre effectif à 40 sapeurs-pompiers volontaires. Le centre de secours se compose de 29 hommes et 11 femmes pour défendre 4 communes du secteur. Oui ! 4 communes car depuis le mois d'avril nous défendons, suite à la révision du règlement opérationnel, les communes de l'Aiguillon Sur Vie ainsi que St Révérend en plus de la Chapelle-Hermier et Coëx, ce qui va faire augmenter l'activité opérationnelle et associative. Sur ce nouveau secteur, nous assurons, aujourd'hui, la sécurité de 7750 personnes contre 4200 en 2020 et nous réalisons environ 450 départs par an contre 290 auparavant, d'où un recrutement important pour pouvoir assurer l'ensemble de nos missions. Autre fait marquant de cette année 2021, l'organisation du cross départemental des sapeurs-pompiers de la Vendée par le centre de secours de Coëx. Celui-ci aurait dû se dérouler le 02 octobre dernier au complexe Montebello de Coëx. Mais malheureusement, en début de matinée des alertes météo pour inondations et vents violents sont venus mettre à mal notre organisation prévue depuis de long mois. Au vu des bulletins météo prévus pour l'après-midi il était impossible de mobiliser 800 Sapeurs-Pompiers sur un cross

car notre activité opérationnelle allait être probablement importante. Fait avéré car pas moins de 150 interventions pour chute de matériaux ou inondations ont été enregistrés sur le département dont 7 effectués par notre Centre de secours en quelques heures. Néanmoins cette journée avait commencé par une magnifique cérémonie en l'honneur des jeunessapeurs-pompiers de la Vendée (JSP) avec remise de drapeaux et de décorations aux 450 jeunes âgés de 14 à 18 ans ; ils sont notre avenir ! Je remercie la municipalité pour son soutien pour cet évènement majeur de cette année 2021. A noter aussi, le soutien important de nos artisans, commerçants, industries, associations qui, malgré cette annulation de dernière minute, nous ont suivis. Merci à vous tous.

Je n'oublie pas nos anciens, nos familles et amis toujours à nos côtés lors des grands évènements du centre de secours pour nous apporter soutien et aide. Et bien sûr, je finirai par mon personnel sans qui rien n'est possible. Merci à vous, Pour votre investissement permanent qu'il soit opérationnel ou associatif. Soyez fiers des belles valeurs que nous portons à travers notre engagement.

**Je vous souhaite une
belle année 2022 !**

Lieutenant DENIOT Stéphane, Chef de Centre



pour tous, toute la vie, partout



Association Locale ADMR du
SERVICE DE SOINS INFIRMIERS A DOMICILE DES ACHARDS
sur votre commune

Pour vous permettre de rester chez vous en bénéficiant d'une grande qualité de soins :

Le SSIAD assure et coordonne, 7 jours sur 7, des soins de maintien à domicile pour les personnes âgées et/ou personnes handicapées

Les aides soignant(e)s interviennent pour réaliser les actes d'hygiène et de mobilisation. Si besoin, votre infirmier(ère) libéral(e) complète le dispositif en exécutant la préparation des médicaments, les injections et les pansements.

Le SSIAD dispose d'une équipe spécialisée Alzheimer,

La prestation de « soins d'accompagnement et de réhabilitation » fait partie des soins non médicamenteux dans la maladie d'Alzheimer ou maladie apparentée. Elle s'adresse aux personnes dès l'apparition des symptômes avec des activités "mémoire" au domicile.

Accueil de Jour "Mer et Bocage" pour personnes désorientées (maladie d'Alzheimer ou maladies apparentées)

Proposant des activités adaptées et soulageant les aidants, ce lieu d'accueil permet de recevoir 6 personnes par jour de 10h15 à 16h45, du lundi au vendredi. Le lieu d'accueil, est adapté et permet une agréable convivialité pour les participants et leurs encadrants.

Etre bénévole ... du bonheur à partager !

Si vous souhaitez consacrer du temps aux autres ...**REJOIGNEZ NOTRE GROUPE ET PARLEZ-EN AUTOUR DE VOUS**...Contactez-nous !

Horaire public :

Secrétariat du lundi au jeudi de 14h à 16h30 Infirmières coordinatrices sur rendez-vous

Présidente : *Marie-Claude Baty*

Infirmières Coordinatrices : *Catherine JANNIN et Valérie GUILLOU*

12 Place Michel Vrignon – La Mothe Achard - 85150 LES ACHARDS

02 51 94 79 19

ssiadlamothe@wanadoo.fr

www.admr85.org

Revalorisation des salaires à l'ADMR

Depuis le 1^{er} octobre 2021, les salariés de l'ADMR bénéficient d'une nouvelle grille de classification assortie de revalorisations salariales.

Tant attendu, l'avenant 43 à la convention collective de la branche de l'aide, de l'accompagnement, des soins et des services à domicile (BAD) entre en vigueur et modifie en profondeur les métiers de l'ADMR en matière de reconnaissance de compétences et diplômes, de formation, d'évolution de carrière et de rémunération.

Avec cette revalorisation, non seulement les professionnels en poste seront mieux reconnus mais l'ADMR pourra attirer de nouveaux salariés pour répondre aux demandes croissantes liées, en particulier, au vieillissement de la population. L'équipe de Coëx est composée de 25 salariées qui interviennent quotidiennement auprès de 168 personnes pour les accompagner dans les actes essentiels de la vie quotidienne. Nous souhaitons

intégrer de nouvelles salariées pour poursuivre notre mission auprès de tous les publics, alors rejoignez-nous !

Nous sommes à votre écoute pour tout renseignement au

02.51.54.43.73 ou

par mail paysdestgilles@admr85.org

Temps de travail adaptables (temps plein, temps partiel, CDD, CDI), temps d'échange en équipe, psychologues et responsables à l'écoute des salariés, formations, possibilités d'évolution, Amicale des salariés, partenariats pour l'entretien du véhicule ou l'accès au logement,

L'ADMR fait des efforts constants pour améliorer la qualité de vie de ses équipes.

*Nous vous accueillons du
lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et
de 14h à 17h au 50 rue des Couvreurs
à Saint Gilles Croix de Vie
et le mardi matin de 9h à 12h à notre
local de Coëx- 6 rue de la Clergerie.*



Il y a 1 an, Nadine décidait de changer de métier. Elle est passée de Commerciale à Aide à domicile. A l'ADMR, tous les profils sont étudiés avec attention.

Camping Yelloh ! Village Le Pin Parasol * * * * * - La Chapelle-Hermier



Reconnus pour son accueil chaleureux et professionnel, son service haut de gamme et la qualité de ses infrastructures, notre mission est de **faire vivre une expérience unique aux vacanciers.**



Le Pin Parasol crée l'émotion auprès des vacanciers grâce à de nombreux services et idées créatives. ».

Un camping à découvrir avec 2 ambiances : Sensations ou Nature & Sens. Location de cottages, chalets et emplacements nus.

> **Camping incontournable en Vendée** au cœur de 22 hectares de nature préservée.

> Avec un accès direct au Lac du Jaunay et à seulement 10 minutes de Brétignolles Sur Mer.

> Des emplacements spacieux de 100 à 270 m² !

> Services 5 étoiles : restauration, espace beauté, espace bien-être, salle de fitness, animations et mini-club GRATUIT

> Nombreuses activités sur place : tennis, tir à l'arc, mini-golf, tyrolienne, aires de jeux et de sports, karting à pédales, circuit PumpTrack...



Ouvert du 20 mai au 11 septembre 2022. www.campingpinparasol.fr

TAXE DE SEJOUR

Le montant pour 2021 est de 0.55 € par personne à partir de 18 ans et par nuitée. Elle est due pour tout hébergement touristique sur la période du 1^{er} juin au 30 septembre. **Attention** : nous rappelons que toute personne (professionnel ou particulier) hébergeant des touristes à titre onéreux pendant cette période doit percevoir cette taxe auprès de ses clients et la reverser à la commune. Si ce n'est pas fait, la commune facturera directement à l'hébergeur qui devient le redevable au lieu et place de son client.

Les Canoës du Jaunay (La base du Pré – La Chapelle-Hermier) / (La base de la Baudrière – Saint Julien Des Landes)

> **Location de canoës et pédalos de 2 à 6 places pour une journée en famille ou entre amis !**

> **6,5 km de balade** au cœur d'une superbe faune et flore

> **2 bases de départ** : Le Pré à la Chapelle-Hermier et La Baudrière à St Julien des Landes.

> **Embarcations récentes** pour des balades : confort et sécurité !

> **Nombreux services sur place** : boissons fraîches, parking gratuit, aires de pique-nique, auberge pour déjeuner ou dîner...



Reconnu pour son accueil chaleureux, son cadre ressourçant et la beauté des paysages, *Les Canoës du Jaunay* propose **des balades uniques** en sillonnant librement les lacets d'un lac tout simplement magnifique.

Vivez **une expérience 100% nature** avec *Les Canoës du Jaunay* !



Le bonheur d'être ensemble dans un environnement unique.



A partir de 10 € la balade. OFFRE HAPPY HOUR tous les matins, du lundi au vendredi : -50 % !

Ouvert tous les jours en Juillet-Août de 10h à 13h et de 14h à 18h - www.canoe-jaunay.fr - 02 51 34 64 72

Le Domaine du Pré

« Situé dans un écrin de verdure, à 2 pas du lac du Jaunay, Le Domaine du Pré est un parc résidentiel de loisirs qui propose de devenir propriétaire de votre cottage tout confort dans un environnement calme et préservé, tout en bénéficiant de structures de loisirs telles que piscines et aires de jeux. Au-delà de la copropriété, le domaine accueille également la clientèle touristique qui peut ainsi bénéficier du cadre arboré et du confort des cottages tout équipés situés sur de grandes parcelles herbées et profiter aussi de vacances reposantes, à 15 min des plages. »

Adresse : 2, Bellevue - 85220 LA CHAPELLE HERMIER
Infos et réservations : 02 51 08 07 07
Email : contact@natureholidays.fr
Site internet : <https://www.domainedupre.com/>

Nous proposons également la vente de chalet en neuf ou occasion pour profiter de repos en famille ou entre amis ou bien pour de la gestion locative.
N'hésitez pas à nous contacter. contact@domainedupre.com

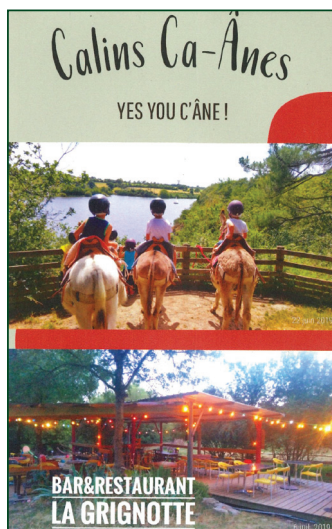


Calins Ca-Ânes

Beaucoup de gens connaissent l'histoire du bonnet d'âne : la fameuse punition redoutée des élèves pendant des générations. Il est temps de remettre au clair son véritable but. Fut un temps où mettre le bonnet d'âne contribuait à encourager l'élève, en lui transmettant la sagesse et l'intelligence de l'âne !

A **Calins-Ca-Ânes**, leur réputation n'est plus à faire : doux et tendre, sereins et courtois organisés et conviviaux...

N'hésitez pas à venir ou revenir passer un moment de tranquillité à leur contact. Et vous poserez sur la terrasse de la « La Guinguette » où vous pourrez apprécier les burgers et tartines « maison », salades, viandes... Avec un max de produits locaux et bio (merci Mangibio !) Nous aurons le plaisir de vous accueillir à partir de début avril 2000.



N'hésitez pas à réserver !
Au plaisir de vous retrouver...

La Chrysalide



La Chrysalide poursuit sa route dans la paix et la sérénité. L'équipe se rajeunit.

Nous poursuivons les objectifs fixés au départ de ce projet : en faire un centre de référence dans le domaine d'une approche globale non médicale de la santé : la mise en synergie de diverses techniques de soins permet une stimulation des ressources des personnes qui sont alors capables de se guérir de beaucoup de problèmes dans un cheminement.

Les centaines de témoignages confirment l'efficacité de cette approche. C'est d'ailleurs pour développer cela que nous faisons aussi des formations, dont la principale est la chromobiologie : la science des couleurs au service du vivant.



Nous sommes en passe de réaliser ce pari de devenir une référence.

Et c'est près de chez vous...

Venez pousser la porte de La Chrysalide, juste pour faire connaissance, visiter et vous faire expliquer ce que nous faisons.

Et peut-être aurez-vous envie d'expérimenter des soins que vous ne connaissez pas : la chromothérapie soins par les couleurs), mais aussi l'holopsonie : un traitement par de la musique modifiée à partir d'un test d'écoute (agit sur le psychosomatique, et entre autre sur les troubles de l'attention de l'enfant)...

Mais aussi, le spa, qui peut être privatisé, les massages, les ondes courtes de Lakhovski, le bol d'air Jacquier, la chi machine, le rebirth...

Vous avez tout cela à portée de chez vous.
Osez en profiter.
Et soyez les bienvenus chez nous.





AVENIR FOOT APREMONT CHAPELLE HERMIER



FOOT ANIMATION

Une nouvelle saison a commencé au sein du club de l'A.F.A.C avec 59 licenciés, toutes catégories confondues, de nos U6-U7 (5-6 ans) à nos seniors et dirigeants.

Nous avons perdu beaucoup de joueurs après l'année compliquée que nous avons traversée et les contraintes sanitaires liées à la Covid 19 (92 licenciés l'an passé).

Actuellement, l'équipe Séniors évolue en Division 3 du district et l'équipe B en division 5 en entente avec ESPM (ENTENTE SAINT PAUL MACHE).

Le but, cette année, est de reprendre plaisir à jouer au football tout en ayant un objectif sportif et la volonté de restaurer un lien social autour de ce sport.

Notre projet de « formation des jeunes » continue avec l'arrivée de deux jeunes qui seront de futurs éducateurs, Kevin MAREIX - ROY et Erwan AGEON, qui accompagnent les autres éducateurs dont Christophe GUERIN, le référent en la matière. Cette mise en place est essentielle si nous voulons continuer à former les plus jeunes aux bases du football.

Notre collaboration avec le club de Coëx, pour les jeunes du groupement de U13 à U18 (de 12 à 18 ans) a été renouvelée pour 4 ans. Nous poursuivons l'apprentissage des plus jeunes pour les destiner à une pratique en catégorie séniors.

Nous sommes toujours à la recherche d'arbitre(s) afin qu'il(s) représente(nt) notre club. Il en va de même pour des joueurs et/ou bénévoles ; des effectifs plus conséquents permettraient une évolution positive de notre projet et de notre club qui veut « grandir ».

Nous remercions nos éducateurs et dirigeants ainsi que nos sponsors pour leur investissement et leur soutien durant cette année encore si particulière.

En espérant vous retrouver prochainement autour des terrains de la Chapelle et d'Apremont pour encourager nos joueurs, petits et grands. Surtout, prenez soin de vous et de vos proches !

Manifestations:

- La soirée Repas de l'A.F.A.C le 19 Février 2022 à la Chapelle (avec réservation).
- Marche Gourmande Vendredi 24 Juin 2022 (avec réservation) à la Chapelle-Hermier.
- Marche Gourmande Dimanche 21 Août 2022 à Apremont, circuit des 3 Châteaux.
- Mais aussi d'autres Manifestations Pizzas, Bières à emporter, dates à confirmer

BUREAU DU CLUB :

Président : Fabrice TOUGERON ☎ 07 61 49 59 92

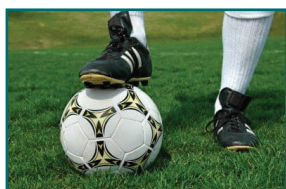
Trésorier : Nathalie PONTOIZEAU

Secrétaire : Guillaume TRICHET - Christophe GUERIN ☎ 06 65 75 97 36

Responsable des jeunes du Groupement : Loic AGEON ☎ 06 22 07 04 97

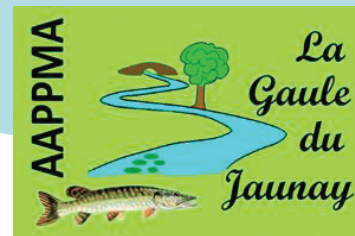
Mail du club : afac85220@gmail.com

Compte facebook : avenir foot apremont la chapelle



EQUIPE A

L'AFAC vous souhaite une bonne et heureuse année 2022



AAPPMA La Gaule du Jaunay

Notre association a repris une grosse partie de ses activités en 2021 : l'école de pêche, les différentes animations avec les Jaunay'scapades, les centres de loisirs et les personnes à mobilité réduite. En collaboration avec le club des pêches sportives, nous avons organisé un concours fin juin qui a réuni une quarantaine de compétiteurs et le **28 novembre aura lieu celui du Téléthon** .

On observe cette année encore une progression importante du nombre de pêcheurs pour atteindre 1450 adhérents. Plusieurs investissements ont été réalisés, le but étant de redonner le plus possible l'argent du pêcheur aux pêcheurs . En premier lieu on a fait un alevinage conséquent : 640 kg de truites, 400 kg de gardons, 300kg de carpes, 35kg de tanches, 130kg de perches, 150kg de brochets et 150kg de sandres, le but étant de densifier les populations à pêcher pour que les gens se fassent plaisir. D'autres investissements ont été faits, dont les plus importants furent le ponton pour personnes à mobilité réduite sur l' étang des Ouches à Martinet et la réfection de l'ouvrage de Guitton auquel nous avons participé pour moitié avec la communauté de communes .

En 2022, nous avons de nouveaux projets en terme de communication, mais aussi en terme de formation . Un petit rappel pour les personnes qui souhaiteraient nous rejoindre : différentes cartes de pêche donnent la possibilité, à tous, d'exercer la pêche sur les parcours que nous gérons : la rivière du Jaunay, le lac (114 ha) ,nos étangs : les Ouches à Martinet, le Fief des Rainettes à st Julien et aux

Achards, le Bibrou et le Pré de la Fontaine . La carte de pêche délivrée par la Gaule du Jaunay donne également le droit de pratiquer sur l'ensemble des parcours agréés du département .

Le conseil d'administration tient à remercier Gilbert Gourdeau pour son investissement durant 24 années en tant que trésorier, mais il ne nous quitte pas complètement puisqu'il continuera à vendre des cartes de pêche au **18 rue Pasteur tél : 06 15 50 53 16**. De même, il est possible, à la Chapelle-Hermier de s'en procurer une au Pin Parasol et au Domaine du Pré ou sur le site **internet : www.cartedepeche.FR** Ecole de pêche.

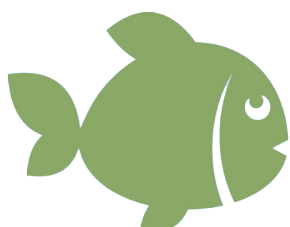


A noter que nous offrons la possibilité, aux jeunes de 7 à 12 ans, de découvrir le milieu aquatique et les principales techniques de pêche sur 10 séances de mars à juin pour la modique somme 15€ (matériel compris) .

**Contact école de pêche :
Allan Briau tél : 06 19 63 75 99**

Si vous souhaitez de plus amples informations, n'hésitez pas à nous contacter :

Pierre-Marie Ferré tél : 06 29 71 97 15



Meilleurs vœux pour l'année 2022 !



TENNIS - Union Sportive Chapeloise Vairéenne (USCV)

La Saison tennistique 2021-2022 a repris tambour battant depuis début septembre dernier. Cette année, sur notre commune, **les entraînements jeunes et adultes ont lieu les mercredi et vendredi avec nos éducateurs CQP Karim SABER et Matthew KERNICK.**

L'année fut riche en événements !

Le tournoi interne, la création d'un tournoi de Touch Tennis ouvert à tous, l'instauration d'un Tournoi Multi-Chances homologué, le tournoi homologué du club...

Autant d'événements qui ont rythmé sportivement l'année 2021, tout cela en gardant bonne humeur et esprit convivial.

Enfin, des séances de découverte ont été proposées dans nos Ecoles Primaires (Privée/Publique) au mois de juin dernier. Celles-ci ont été assurées par M. POIRAUD Patrice, Diplômé d'Etat, accompagné des bénévoles de l'USCV.

MERCI une nouvelle fois à TOUS les Bénévoles, Sponsors et Personnalités de La Chapelle Hermier pour le bon déroulement de l'ensemble des manifestations.

Une saison 2021-2022 pleine de nouveautés

En plus de soirées Touch Tennis qui s'ouvrent désormais aux joueurs loisirs le jeudi soir à Vairé, l'USCV propose également depuis septembre des cours de Fit avec Nadia BONZOM le jeudi soir à La Chapelle-Hermier.

Et niveau infrastructures, le club évolue et dispose aujourd'hui d'un court extérieur en terre battue à La Chapelle-Hermier. L'USCV remercie grandement la commune pour l'aide importante dans la construction de ce projet !

Différentes formules sont proposées aux adhérents, avec des licences loisirs (50€) ou bien un pack famille (95€ pour 2 adultes+1 enfant, 25€ par enfant supplémentaire) pour avoir accès aux terrains.

L'USCV compte aujourd'hui 91 licenciés

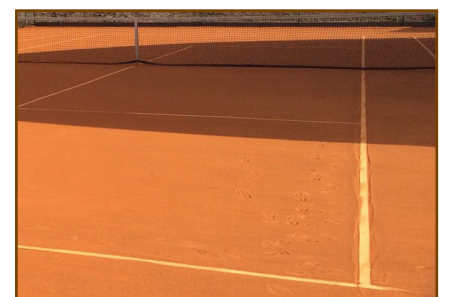
Les différentes animations proposées tout au long de l'année ont pu faire évoluer le nombre de licenciés et battre un nouveau record d'adhésions. Symboles du dynamisme impulsé, les enfants représentent une proportion majeure du club (51 jeunes de moins de 18 ans, soit 56% des licenciés).

A noter que toutes les activités du club seront reconduites cette année : Tournoi Interne, Tournoi et TMC homologués, Touch Tennis, Sardinade, Soirée Choucroute, etc...

Si vous souhaitez plus d'informations, n'hésitez pas à nous contacter :

Jean-Michel PREAUD : 06.89.14.09.00

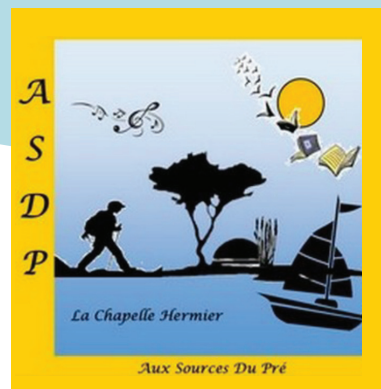
Stéphane MORIN 06.19.60.79.59



*Nous souhaitons à tous, une
Excellente Année 2022 !*

Aux Sources du Pré 2022

L'association culturelle créée en 2001, se veut ouverte au plus grand nombre, jeunes et moins jeunes. Elle a été créée dans le but de mettre en valeur le lac avec des activités variées. L'équipe de bénévoles amoureux du lac souhaite qu'en 2022 de nouveaux adhérents la rejoignent pour leur apporter leur soutien mais aussi leurs idées et leurs souhaits. **Bienvenue à tous !**



SALLE POLYVALENTE

CHANT-APPART

Spectacle de chansons françaises

25 février 2022

Au programme

**DAGUERRE
LA GAMMINE**



**Date à définir
TRAIL DU JAUNAY**

Bureau :

Pierre-Yves Godard
Françoise Godard
Roselyne Souzeau
Gérard Establier
Daniel Groyer Claude
Camus
Henri Bottin
Gisèle Sire
Eddy Labbé
Chantal Desvarenes

EN JUILLET ET AOUT

EXPOSITIONS Au Grenier du Pré :

Réservations :

Daniel GROYER 06 30 41 65 91

Concours de poésie « l'arbre à poésie »

ouvert à tous,

Adultes, enfants, écoles.



BREVET AUDAX



MARCHE 25 KM - 10 avril

Proposé également 12 km

MARCHE 200 KM - 27/28 mai

MARCHE 75 KM - 27 août

Possibilité de faire 25, 50 km

Troupe de théâtre
« Les Baladins du pré »



Séances Novembre 2022

les 18 et 19 en soirée

Le 20 en après-midi

LOCATION BARNUM 6X3M

150 € LE WEEK-END

Y COMPRIS 6 TABLES ET 12 BANCS

Journée rencontre des membres
de l'association à
l'occasion
d'un pique-nique



VOILE sur le lac du Jaunay

A bord de vieux gréements ,
et à partir de 14 ans .

Initiation, accompagnement
jusqu'à l'autonomie.

Sorties en mer sur grand voilier
de 9m ou 7.60m



Venez nous rejoindre dans l'association !

Carte d'adhérent : 10€ - Cotisation voile : 40€

Informations : 0670103766

INFORMATIONS VOILE : 0682220224

INFORMATIONS MARCHE : 0670103766

INFORMATIONS THÉÂTRE : 0607701979

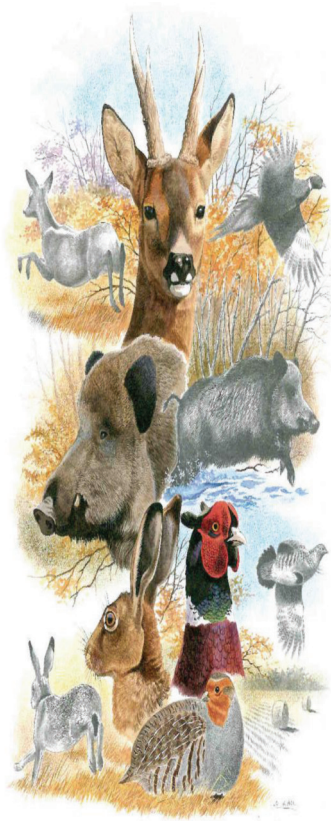


Société communale de la chasse de la CHAPELLE-HERMIER

Notre association affiliée à la fédération départementale des chasseurs de la Vendée, est agréée pour la régulation des petits et gros gibiers, ces derniers faisant parfois des dégâts, aussi bien chez les particuliers que les agriculteurs.

Les chasseurs participent activement à cette régulation évitant la destruction des cultures et limitant le danger sur les voies publiques (Soyez prudents, la population de sangliers est en très forte augmentation!).

Cette affiliation, nous permet cette année encore, de repeupler le territoire de la commune en faisans et perdrix reproducteurs, avec



implantation de cultures à gibiers (plus de 5Ha cette année) pour un complément de nourriture de tous les gibiers.

Une démarche de reboisement, était prévue cette année avec la participation des élèves des écoles de la commune. Malheureusement, celle-ci a été annulée, faute de plusieurs essences d'arbres qui étaient en rupture cette année. L'opération est repoussée à l'année prochaine.

**L'association est ouverte à tous
les nouveaux chasseurs :**
5 nouveaux nous ont rejoints en 2021.



**Manifestations
programmées en 2022**

Repas de la chasse

le 19 Mars 2022 (ouverts à tous)

Journée pêche à la truite (date à définir)

Meilleurs vœux pour l'année 2022 !

Les Chevaliers du Jaunay

L'année 2021 touche à sa fin, encore une année difficile.

La crise sanitaire a stoppé nos activités.

J'espère que 2022 sera meilleure et qu'on pourra repartir de l'avant.

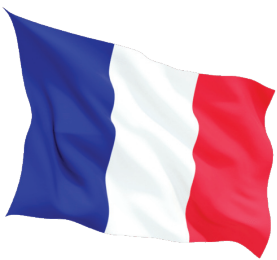
Le club compte 36 adhérents, cette année nous déplorons le décès de Gabriel Trichet, nous avons une pensée pour sa famille.

Le départ de Solange Garandeau au foyer logement de Coëx et de Sébastien et Irène Ageon à celui de Beaulieu-sous-la-Roche voit une page de notre association se tourner. En effet, il y a 30 ans, ils étaient tous les 3 présents à la création du club en 1991. Nous leur souhaitons une bonne continuation dans leur nouvelle demeure

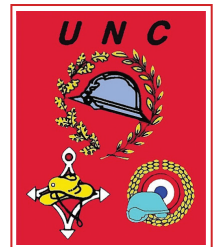
Pour tous ceux qui le souhaitent, venez nous rejoindre,

Prendre contact au **02.51.34.65.85**

**Au nom du conseil d'administration
Meilleurs vœux à tous et prenez soin de vous.**



UNC LA CHAPELLE-HERMIER



L'année 2022 qui commence, nous crée les mêmes inquiétudes que celle qui vient de se terminer. L'évolution très anarchique du virus apparu voici deux ans nous fait craindre pour notre santé, et perturbe considérablement nos rapports humains et sociaux, et par conséquent la vie même de nos associations.

En ce qui concerne l'U. N. C. (il faudra dire désormais « association et non plus section »), les activités de 2021 ont été réduites à quelques réunions extérieures et aux commémorations du 8 mai et du 11 novembre, afin de limiter les risques liés aux rassemblements. Ainsi la cérémonie officielle du 11 novembre qui regroupe nos cinq associations et qui devait se tenir à l'Aiguillon, a été annulée au dernier moment, tout comme le repas commun que nous avons préparé à la salle de La Chapelle-Hermier. Toutefois la plupart de nos adhérents se sont retrouvés à notre

monument aux morts pour commémorer l'armistice de 1918 ; accompagnés d'enfants, qui, à l'initiative de la municipalité et des écoles, ont voulu faire de cette cérémonie patriotique, une étape pédagogique pour leur « passeport civique ». Nous saluons cette démarche car c'est bien à eux, les jeunes, d'assurer « le devoir de mémoire » qui doit se transmettre de génération en génération !

Il nous reste à souhaiter que cette nouvelle année nous soit à tous plus favorable, et qu'il nous sera possible de nous retrouver, sans crainte, pour des moments plus festifs.

*Bonne année à toutes et à tous,
et surtout bonne santé.*

LA CHAPELLE NOTRE-DAME DE GARREAU

par Gilbert APART

Situé à trois kilomètres à l'Est du bourg en direction de Martinet, la chapelle s'élève dans un site agréable de la vallée du Jaunay. De tout temps, son emplacement a fait partie du domaine public et apparaît dans les documents les plus anciens comme « le lieu-dit de Garreau ».

Dans les archives, «Garreau» se rencontre sous des orthographes diverses : Garaud ou Garraud ou encore Gareau et, aujourd'hui Garreau.

On ne connaît pas la date d'édification de la première chapelle détruite par les protestants en 1568. Les deux cloches du sanctuaire, fabriquées en 1559, échappèrent à cette destruction.

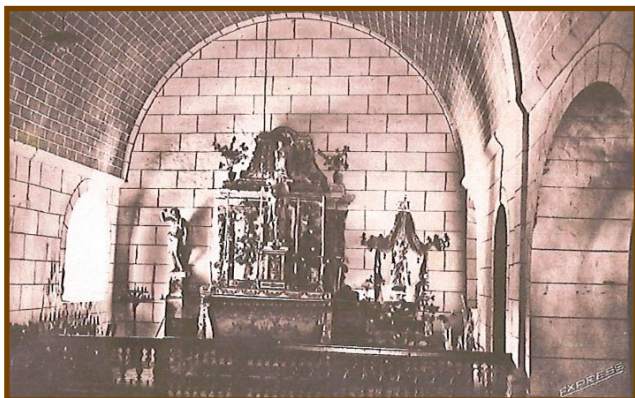
Une statuette de la Vierge disparut à cette occasion.

Une légende veut qu'en 1596 un bœuf, qui paissait l'herbe sur les décombres, se mettait à mugir bruyamment toujours au même endroit. Intrigués par ce qui, dans le sol, pouvait provoquer cette réaction de l'animal, les habitants se mirent à fouiller la terre et eurent la joie d'exhumer la statuette intacte. C'est ainsi que, vers la fin du 16^{ème} siècle, les chapelais commencèrent à relever le bâtiment de ses ruines en utilisant les matériaux de l'ancien édifice. Cette entreprise se termina en 1657. La chapelle se limitait alors à une unique nef dont l'entrée principale était protégée par un auvent.

En 1663, le bâtiment est agrandi pour adopter un plan en forme de croix latine (1) dont les bras Nord et Sud constituent respectivement les chapelles Sainte-Anne et Saint-Roch.

En 1725, à la demande de Messire Pierre Jousson, Curé de la paroisse, le fabricien (2) Raimbert construit un autel surmonté d'un retable en bois (3) **(photo ci-dessous datant de 1930)**.

Le 14 Juillet 1739, la chapelle Saint-Roch devient la chapelle Saint-Joseph à l'initiative de Messire Regnon de la Gautronnière, Curé de la paroisse.



En 1793, les habitants déjouent les velléités du pouvoir révolutionnaire qui veut s'accaparer les cloches de la chapelle, et confient celles-ci à la famille SIRE du Bois-Hermier pour les cacher sur son domaine. Le danger passé, elles ne réintègrent pas Garreau et sont attribuées à l'église paroissiale.

(1) Croix latine : croix simple, dont la branche inférieure est plus longue que les autres.

(2) « Fabricien » : terme désignant un membre de la « Fabrique » : conseil gérant une paroisse composé d'habitants (volontaires) de la commune.

(3) Partie décorée surmontant l'autel qui, à l'époque, était plaqué contre le chevet (extrémité de la nef).

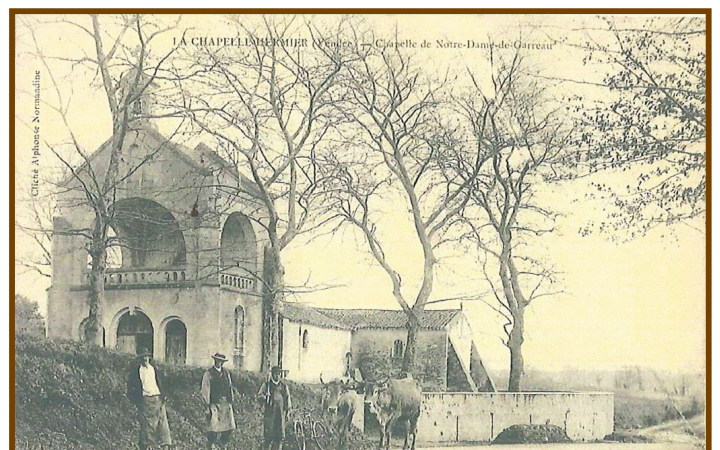
En 1794, le sanctuaire n'échappe pas aux « colonnes infernales » (1). Il est incendié, le clocher s'écroule, la statue de la Vierge est volée ou détruite. La Madone actuelle est une reproduction polychrome, don de Monsieur de Raggis, habitant de La Chapelle Hermier.

En 1801, Jean-Louis Fruchard, Maire de la Commune, fait réparer la chapelle sur ses fonds personnels. Le clocher n'est pas reconstruit mais le plan initial est respecté à l'exception d'une petite sacristie qui n'a pas été recréée. Un petit campanile est édifié au dessus du porche pour permettre d'y loger une cloche.

La photographie ci-dessous, datant du 5 Avril 1892, représente la chapelle sous l'aspect de sa reconstruction de 1801.

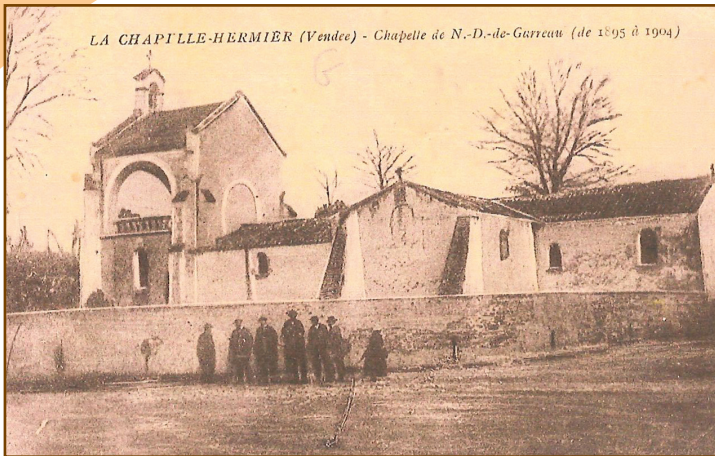


En 1895, l'abbé Benjamin Blanchet, Curé de la paroisse, entreprend la modification de la façade Ouest. Cet ajout permet de créer un narthex (porche intérieur en avant de la nef) surmonté d'une tribune pouvant recevoir un autel afin de célébrer des messes en plein air ; les fidèles étant rassemblés sur l'esplanade **(photographie ci-dessous)**.



(1) Troupes incendiaires ayant opéré de janvier à mai 1794 sous le commandement du général républicain Turreau lors de la « Guerre de Vendée » afin de détruire les derniers foyers insurrectionnels

La photographie ci-dessous représente la chapelle dans son aspect de 1895 à 1904.



En 1904, les murs sont exhaussés afin de les mettre au niveau de la tribune, la charpente est remise à neuf, les tuiles de la toiture sont remplacées par des ardoises.

Le 25 Décembre 1932, une statue représentant la Vierge à l'Enfant, réalisée grâce à un don de la famille Goulpeau-Barré de La Chapelle Hermier, est placée dans un angle du narthex.

En 1954, est construit un bâtiment s'appuyant sur le mur Nord. Il s'agit d'un petit logement composé d'un vestibule, une cuisine, un réfectoire, un dortoir et des toilettes, mis à la disposition des missionnaires invités à venir prêcher lors des pèlerinages.

En Septembre 1957, la commémoration du « tricentenaire de la reconstruction de la chapelle », est l'occasion qui permet de doter le sanctuaire de nouveaux embellissements :

- des vitraux sont réalisés pour le chœur et le transept par Yvan Guyet, Maître-verrier à Sainte-Hermine (Vendée),
- les façades sont ravalées,
- les contreforts du mur Sud disparaissent,
- un nouveau maître-autel de granite est taillé par Pierre Vincent, artisan au Poiroux (Vendée),
- un tabernacle en fer forgé est façonné par un ferronnier de Luçon,
- les murs intérieurs sont peints en blanc.

Le 17 Avril 1981, André Le Sage de la Franquerie, propriétaire du château de la Brunière, fait don d'un Chemin de Croix. Entre 1981 et 1984, à la demande de l'Abbé Cougnaud, Curé de la paroisse, trois peintures sur bois sont réalisées par Victor Piffeteau, habitant de La Chapelle Hermier. Placés dans le narthex et la nef, ces tableaux évoquent trois légendes selon lesquelles la Vierge Marie serait apparue à différentes époques aux abords du sanctuaire : à un moine qui s'y promenait ; à une jeune bergère qui gardait ses moutons à proximité ; à un chevalier voyageant isolément.

En 1983, Monsieur Gustave Morineau, dernier membre de la section locale de l'Union Nationale des Anciens Combattants du conflit 1914-1918, fait apposer un ex-voto dans le sanctuaire en signe de reconnaissance envers Notre-Dame et y dépose le drapeau de l'association. L'emblème est placé dans le chœur et y restera jusqu'à sa consommation.

En 1984, le dallage, disjoint et extrêmement usé, est refait à neuf.

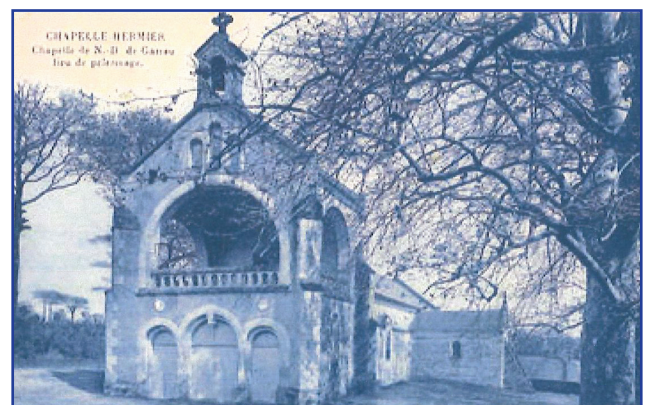
Le 8 décembre 1986, deux piédestaux en granit sont sculptés, l'un pour la statue de la Vierge Marie et l'autre pour le tabernacle.

Grâce aux dons faits par la famille Chappot de La Chanonie, le chœur et le narthex reçoivent de nouveaux vitraux en façade Sud.

En 1988, un confort appréciable est apporté par des chaises et des bancs neufs.

Aujourd'hui, la chapelle reste libre d'accès dans la journée. Le sanctuaire n'en est pas moins respecté malgré son isolement. L'histoire ne rapporte qu'un incident : entre le 7 et le 14 Août 1886, un vol y a été commis alors qu'il était à l'époque en permanence tenu fermé. Les malfaiteurs, après avoir essayé de pénétrer par la toiture qu'ils ont en partie soulevée, se sont introduits par une porte qu'ils ont défoncée. Seulement deux troncs, qui ne devaient contenir que quelques pièces de monnaie, ont été forcés.

La chapelle peut être visitée librement en journée.



La Chapelle Hermier

Index des rues

Centre Bourg		
Acacias (Impasse des)	CD4	
Ajoncs (Impasse des)	D1-2	
Barbière (Rue de La)	D1	
Bleuets (Rue des)	E3-4	
Boutons d'Or (Impasse des)	D4	
Cesiers (Rue des)	E3	C4 D3
Chauvelière (Rue de La)	D6	
Clemenceau (Rue Georges)	E1-2-3-4-5-6	
De Laître De Tassigny (Rue)	CD5 E4	
Église (Rue de l')	E4	
Genêts (Impasse des)	D2	
Joliot-Curie (Rue)	C4-5	
Joly (Place du Capitaine)	E4	
Joubertier (Chemin de La)	F2-3	
Lavandières (Rue des)	E5	
Lavoir (Chemin du)	E5	
Lilas (Impasse des)	D4-5	
Lingères (Place des)	E3	
Mairie (Parc de La)	D5	
Marquantes (Impasse des)	D4	
Maronniers (Rue des)	E3-4	
Pasteur (Rue)	DE5	
Plaisance (Rue de La)	CD6	
Pommiers (Rue des)	EF2	
Prieuré (Place du)	E4	
Primevères (Square des)	D4	
Prunier (Square du)	E2	
Sainte Thérèse (Route)	E1	
Scierie (Impasse de La)	E2-3	
Stade (Rue du)		
Violettes (Impasse des)	D4	

Légendes

	E4
	D5
	E4
	D5
	E3
	D3-4
	E4
	E3
	E4

Index des rues

La Faverie		
Avenaux (Chemin des)	C2	
Fontaine (Rue de La)	B3	
Grand Marchais (Rue du)	A2 B3	
Loc (Rue du)	AB3	
Nouette (Rue de La)	A3	
Vallée (Rue de La)	BC3	

La Faverie >



Contacts

Mairie de La Chapelle Hermier
Rue De Laître De Tassigny - 85220 La Chapelle Hermier 02 51 34 61 66

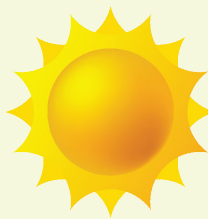
Communauté de Communes du Pays des Achards
ZA Sud-Est - 2, rue Michel Breton - CS90116 - 85150 La Chapelle Achard
www.cc-paysdesachards.fr 02 51 05 94 49

Office du Tourisme du Pays des Achards
56, av. Georges Clemenceau - 85150 La Motte Achard
www.achard-tourisme.com 02 51 05 90 49

Carte de la commune au 1:50 000
© IGN - 2014



Données climatiques



Températures 2021 (réalisés par Paul Martineau)

En°	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
T° min.	4°2	5°8	5°9	6°3	10°6	15°5	16°0	15°0	14°8	9°3	4°5	5°4
T° max	7°8	10°5	13°5	16°7	17°5	23°2	22°7	22°6	23°8	17°5	11°1	9°6

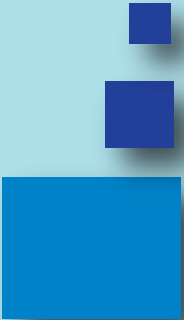
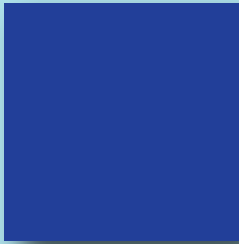
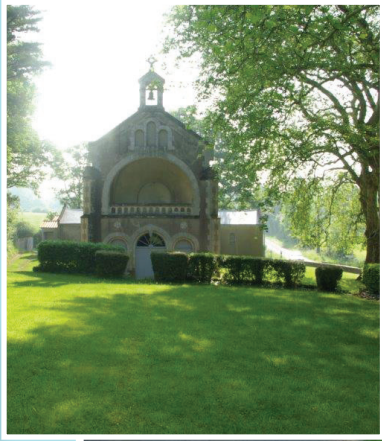


Précipitations 2021

H.pluie	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
E mm	125	102	25	23	101	44	40	34	19	78	33	137
Trim.	252			168			93			248		
Annuel	761											

Précipitations 2020

H.pluie	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
E mm	131	104	163	63	65	141	18	88	35	219	73	203
Trim.	398			269			141			495		
Annuel	1303											



www.lachapellehermier.com